

CPPAP N° 1020 S 06643

Directeur de la publication Fabrice LERESTIF

Tél. : 02.99.65.36.50 - Fax : 09.57.34.75.43

Courriel : ud.fo35@wanadoo.fr

Site : www.udfo35.fr

Imprimerie Colibri-Rennes

Prix : 0,30 €

PIC RENNES ARMORIQUE

INTER-PRO 35
Le Syndicalisme Indépendant
35, rue d'Échange
35000 RENNES

Déposé le 19 avril 2018
À distribuer avant le 21 avril 2018

P1
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION
DES ORGANISATIONS SYNDICALES
DE L'UNION DÉPARTEMENTALE
FORCE OUVRIÈRE D'ILLE-ET-VILAINE
N°189 AVRIL 2018

NOS FONDEMENTS

Fondement :
point de départ, dit le
dictionnaire.

Les fondements de la
République s'incarnent
dans les principes de
Liberté, d'Égalité des
droits, de Fraternité et de Laïcité.

Macron et ses sbires n'ont eu de cesse depuis plus de 10 mois de fouler aux pieds ces principes.

Son discours prononcé devant la conférence des évêques de France où il déclare vouloir "réparer le lien entre l'église catholique et l'État français" bafoue totalement la loi de séparation des églises et de l'État de 1905. Cela rappelle les heures les plus noires de notre histoire au moment où Pétain "chef de l'État français" s'appuyait sur les autorités religieuses pour masquer sa collaboration avec les nazis.

Le syndicalisme indépendant a ses fondements aussi qui s'incarnent notamment dans la Charte d'Amiens de 1906. L'Indépendance absolue envers les pouvoirs politiques et économiques en est le fil à plomb.

Il est hélas pitoyable que l'actuel Secrétaire Général de notre Confédération fasse preuve de la plus grande complaisance envers le pouvoir. Il nous appartient dans la rue, dans la grève interprofessionnelle et au congrès de Lille de remettre les pendules à l'heure, de fixer un cap clair qui renforcera et ressoudera la maison Force Ouvrière.

Revenir à nos fondements sera alors effectivement, n'en doutons pas, le point de départ de la reconquête de nos droits collectifs par ceux "qui ne sont rien".

Réinventons ensemble les jours heureux.

**"VIVE LA PENSÉE LIBRE
VIVE L'INDÉPENDANCE SYNDICALE
VIVE LA SOCIALE
VIVE FORCE OUVRIÈRE"**

Rennes, le 16 avril 2018

Fabrice LERESTIF,

Secrétaire Général



PAGE 1 :

ÉDITORIAL

PAGE 2 :

22 MARS ...

PAGE 3 :

L'UD EN ACTION ...

PAGES 4 :

GRÈVE À CARREFOUR ...

PAGE 5 :

ATTEINTE DU DROIT SYNDICAL ...

PAGE 6 :

EN DIRECT DES SYNDICATS ...

PAGE 7 :

HUMEUR ...

PAGE 8 :

CAISSE DE SOLIDARITÉ,
PERMANENCES UL, L'AFOC,
CALENDRIER STAGES
ET LE DESSIN DE PATOCHE ...

POUR PLUS D'INFOS :



TIMBRES 2018 : 4,75 EUROS.

tresorerie.udfo35@orange.fr

LA CITATION DU MOIS

"Le gouvernement pose des bombes à fragmentation qui sont en train de détruire les fondements mêmes de notre modèle social et républicain."

Pascal PAVAGEAU Secrétaire Confédéral
le 22 mars (Agence France Presse)

22 MARS ...

COMMUNIQUÉ :

Les manifestations dans les rues des villes d'Ille-et-Vilaine et notamment celles de Rennes sont la meilleure des réponses à la brutalité, à l'arrogance de Mr Macron et de son gouvernement. Ce n'était pas uniquement une journée de mobilisation de la Fonction Publique mais plus largement de tous ceux qui refusent que la République soit démantelée et que la liberté, l'égalité et la fraternité deviennent des mots creux.

FO l'affirme plus que jamais, il n'y a pas de République sans services publics et droits collectifs.

FO appelle solennellement les salariés du privé, du public, les privés d'emploi, les retraités, les jeunes à poursuivre la mobilisation pour faire aboutir les revendications et à poser partout la question de la grève reconductible, la seule à même de faire plier les fossoyeurs des jours heureux.



ON absolument nécessaire de l



Le bilan du 22 mars a été tiré : Mobilisation significative (tant en nombre de manifestants que de grévistes) incontestablement supérieure à la journée comparable du 10 octobre.



La colère sociale fédère les revendications



Les militants de Force ouvrière rassemblés à Rennes en soutien aux cheminots

Facteurs, cheminots, étudiants... La place de la République, à Rennes, était hier midi le point de ralliement des mobilisations.

Les cheminots sont entrés en grève hier, avec la CGT et Sud Rail. FO a voulu marquer sa solidarité avec eux en organisant un rassemblement place de la République, à Rennes. « **La prochaine journée de mobilisation intersyndicale a lieu le 19 avril, mais nous avons voulu montrer notre soutien avec les cheminots dès ce mardi** », explique Fabrice Lerestif, secrétaire de Force Ouvrière en Ille-et-Vilaine. Ils ont été rejoints par quelques dizaines de cheminots et des étudiants. Ces derniers avaient manifesté dans la matinée, entre campus et centre-ville, contre la sélection à l'université.

85 jours de grève à La Poste, à Rennes.

Hier, c'était aussi le 85^e jour de grève pour les facteurs rennais, qui contestent la réorganisation de leurs horaires de travail et la suppression de tournées. Ils étaient près de 120, rassemblés eux aussi à République, devant le siège de leur direction régionale.

La nuit précédente, entre 2 h 15 et 7 h 30, ils avaient organisé un blocage filtrant à la « **Pic** », plateforme industrielle courrier de Noyal-Châtillon-sur-Seiche, qui traite le courrier de trois des quatre départements bretons, plus la Mayenne.

Des facteurs de la Finistère, des Côtes-d'Armor et du Morbihan sont venus leur prêter main-forte. Objectif: « **Montrer la solidarité de tous les postiers bretons et notre détermination face au blocage de la direction** », indique le syndicat Sud, qui rappelle les revendications: « **Refus de l'organisation en méridienne, maintien des emplois et de toutes les tournées de facteurs, réduction de la précarité, refus des tournées « sacoches », qui mettent les facteurs hors du bureau toute la journée.** »

Selon La Poste, les gendarmes « **ont permis le passage des camions entrant et sortant** ». La direction précise que « **70 % du courrier a pu être distribué mardi, le reste le sera ce mercredi** ». Des préavis de grève (national et local) avaient été déposés hier par Sud et la CGT. Selon La Poste, « **4,13 % des facteurs d'Ille-et-Vilaine et 12,2 % des facteurs rennais étaient en grève** ».

Ouest-France 04/04/2018

Syndicats : une nouvelle manifestation le 19 avril à Rennes



Les représentants de l'intersyndicale FO, Solidaires et CGT veulent mobiliser dans la perspective de la prochaine manifestation du 19 avril, à Rennes.

En Ille-et-Vilaine, CGT, FO et Solidaires annoncent une nouvelle journée d'action, en espérant cimenter la grogne sociale.

« **Les cheminots, les salariés de Carrefour, la santé, les étudiants, les postiers en grève depuis le 9 janvier à Rennes... partout les luttes s'amplifient** », résume Dominique Besson, de la CGT. « **L'objectif est de contraindre le gouvernement à faire d'autres choix, de l'obliger à rompre avec des politiques qui amplifient les inégalités.** » Le prochain front intersyndical est annoncé le 19 avril, journée de mobilisation nationale, qui se déclinera aussi à Rennes.

"Ne pas attendre le 19 avril"

Mais d'ici là, pas question de baisser la garde. « **On n'attend pas le 19 avril, il faut se mobiliser partout, dans le public et dans le privé, par des AG** », encourage Fabrice Lerestif. « **On n'a jamais eu autant besoin d'unité syndicale, celle-ci doit continuer de se construire sur des axes clairs.** » Pour le leader de FO, « **il n'y a pas de comparaison avec mai 68, mais quand même à l'époque on disait 10 ans avec de Gaulle ça suffit, aujourd'hui après dix mois avec Macron, on peut dire aussi ça suffit.** »

"Convergence du ras-le-bol"

Gérard Huré appelle, lui, à une « **convergence revendicative du ras-le-bol et à entrer en résistance contre la dérive ultralibérale** ». Le porte-parole de Sud Solidaires en Ille-et-Vilaine dénonce aussi « **la brutalité du gouvernement qui a choisi de légiférer par ordonnance** ». Au-delà de la remise en cause des statuts, comme celui des cheminots, c'est la question « **de la défense du service public qui est posée** », mais aussi celle du rapport au travail. « **Dans les Ehpad, aux urgences pour ne citer que ces exemples, les personnels soignants subissent la dégradation de leurs conditions de travail comme une perte de sens.** »

JEUDI 19 AVRIL, 11 H, RASSEMBLEMENT ESPLANADE DE GAULLE À RENNES.

Ouest-France 06/04/2018

GRÈVE À CARREFOUR ...



31 MARS CARREFOUR / CESSON



31 MARS CARREFOUR MARKET BOURG-LÉVÊQUE / RENNES



31 MARS CARREFOUR / ST. MALO



ATTEINTE AU DROIT SYNDICAL ...



Rassemblement le 4 avril devant la DSDEN 35 (Inspection Académique) à Rennes. Contre la remise en cause des libertés syndicales dans l'Éducation :

Les libertés syndicales dans l'éducation nationale sont aujourd'hui gravement remises en cause dans le département de l'Ille-et-Vilaine.

Situation inédite, deux professeur.e.s des écoles dûment mandaté.e.s pour participer au Congrès fédéral de Sud éducation, en ont été empêché.e.s par leur hiérarchie. Ces deux collègues avaient pourtant fait leur demande d'Autorisation spéciale d'absence (ASA) en temps et en heure pour pouvoir participer au congrès de leur organisation.

Deux autres PE qui devaient participer à une journée de formation SEGPA organisée par la CGT Educ'Action se sont vus refusé-e-s leur autorisation spéciale d'absence pour des motifs non recevables.

Le refus d'un congé, qui était jusqu'à présent de droit, crée un précédent qui remet en cause très directement le droit syndical dans l'éducation et les libertés fondamentales auxquelles nos organisations sont profondément attachées.

Ces atteintes aux droits des salarié.e.s et des organisations qui les défendent, constituent aussi une tentative d'intimidation puisque l'une des personnes concernées, est convoquée le mercredi 4 avril à 17 heures à l'inspection académique pour avoir voulu remplir le mandat syndical qui lui avait été confié. Cette convocation, lourde de menaces, est une provocation faite en direction de l'activité syndicale dans l'éducation dans ce qu'elle a de plus habituel et de plus légitime.

Ces attaques contre des syndicalistes nous concernent toutes et tous. Nos organisations syndicales s'opposeront résolument et unitairement à toute remise en cause des droits syndicaux et à toutes les formes de répression syndicale qui pourraient viser le militantisme de nos adhérent.e.s.

En soutien à une camarade de SUD Éducation dont l'interdiction de se rendre à un congrès pour "nécessité de service" en dit long sur la situation actuelle et les intentions du gouvernement. Le droit syndical est clairement piétiné. Aujourd'hui une militante de SUD, demain tous les militant(e)s syndicaux "macron non compatibles".



Cher-es camarades,

Une camarade de SUD Éducation est victime d'une atteinte gravissime aux libertés syndicales. Nous sommes évidemment tous concernés par cet incident inédit dans le département. Nous avons toujours considéré que le décret de 2012 relatif au droit syndical était une régression. L'IA semble décidée à en faire une application très rigoureuse, notamment de la notion de nécessité de service.

Les difficultés de remplacement pourraient conduire à interdire toute participation à des instances, quelle que soit l'organisation syndicale. Nous ne pouvons tolérer aucune exception : le droit syndical doit être respecté. Nous devons le faire respecter! Pour le respect du droit syndical, pour protester contre la convocation de la camarade de SUD et l'interdiction qui lui a été faite de participer au congrès de son syndicat.

Restons mobilisés !

Sylvain VERMET SNUDI-FO

SNFOLC (FNEC-FP)

Les précaires de l'éducation en colère devant le rectorat



Les précaires de l'éducation se sont rassemblés jeudi 5 avril devant le rectorat à Rennes.

« On nous considère comme des variables d'ajustement », expliquent ces personnels tributaires de contrats de travail aléatoires. À l'appel de la Coordination des précaires de l'éducation, ils ont manifesté ce jeudi midi devant le rectorat à Rennes.

« Seule la grève nous permettra d'instaurer un rapport de force avec nos directions d'établissements, le rectorat et le gouvernement. » Une trentaine de personnes, CDD de l'Éducation nationale, se sont rassemblés jeudi devant le rectorat, à l'appel de la Coordination des précaires de l'éducation. « Considérés comme des variables d'ajustement, nous sommes pourtant nécessaires au bon fonctionnement des établissements », expliquent-ils. Personnels d'entretien ou de restauration, profs contractuels, auxiliaires de vie scolaire, assistants d'éducation, ils enchaînent les contrats depuis des années.

CAROLE, MÈRE DE FAMILLE, 6 ANS DE CONTRAT

Carole est assistante d'éducation au collège du Chêne-Vert, à Bain-de-Bretagne, depuis six ans. « Chaque année, en juin, on me dit si je suis renouvelée ou pas. Mais une amie a appris le 31 août que le poste promis à temps plein ne serait finalement qu'un mi-temps. ». Le contrat de Carole va s'arrêter le 31 août. « La loi interdit d'aller au-delà de six ans. ». Après une licence de droit, elle a pris des petits boulots, donné des cours particuliers, assuré des remplacements de profs des écoles dans le privé, jusqu'à ce poste en CDD, au collège. A 39 ans, mère de deux enfants de 9 et 11 ans, elle gagne 1 200 euros nets par mois. « Difficile de faire des projets. Mon poste est considéré comme un emploi étudiant ! Et depuis septembre, on voit arriver des jeunes en service civique, payés 520 € pour 26 heures par semaine. »

LE COLLÈGE DE BAIN QUASI DÉSERT

L'Éducation considère son « job » comme une période transitoire, qui peut être mise à profit pour se former, construire un projet professionnel. « Mais comment vous faites, quand vous travaillez plus de 40 heures par semaine, avec une famille à gérer ! ». Carole s'est mise en grève hier, comme ses 8 collègues de la vie scolaire. « Le principal a demandé aux familles qui le pouvaient de ne pas envoyer leurs enfants, l'accueil de la vie scolaire n'étant pas assuré. ». Résultat : 24 élèves seulement sur environ 750, étaient présents au collège de Bain-de-Bretagne. Sans ses précaires, l'Éducation nationale se grippe !

Ouest-France 06/04/2018

ÉLECTIONS-IMPLANTATIONS

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DANS LES ENTREPRISES OÙ NOUS VENONS DE NOUS IMPLANTER.

LABORIZON : Laurence LEMOUSSU et Maud LIVOREIL élues, Représentativité 11.36 %

EUREKA EMPLOI SERVICE : Romain GOURDON, Catherine TOURELLE et Sylvain PRIOUR élus, Représentativité 100%

DXM : Yoann DANIEL et Christelle ALLIEZ élus, Représentativité 100%

Encore bravo aux élus(es) et aux membres de la Commission Développement.

FO ENEDIS-GRDF (FNEM-FO)

L'AG du syndicat FO ENEDIS-GRDF Bretagne



s'est tenue le 27 mars 2018, à Locmaria-Grand-Champ dans le Morbihan.

23 adhérents étaient présents sur un total de 64 et 5 invités ont participé à cette A.G.

Après présentation et discussions les rapports d'activité et de trésorerie ont été adoptés à l'unanimité.

L'Assemblée Générale a largement discuté de l'opportunité d'approuver, ne pas approuver ou s'abstenir sur le rapport d'activité que Jean-Claude MAILLY présentera au congrès de LILLE.

- Considérant que le Secrétaire Général a eu une attitude défaitiste et complaisante à l'égard du gouvernement concernant les ordonnances MACRON.
- Considérant que le mandat confié au Secrétaire Général par les syndiqués lors du dernier Congrès Confédéral, à savoir se battre par tous les moyens pour empêcher la destruction du code du travail, n'a pas été respecté.

Les Adhérents du syndicat FO ENEDIS-GRDF Bretagne ont voté à l'unanimité (-1 abstention) pour confier leurs voix au Secrétaire de l'UD du Morbihan et au Secrétaire de l'UD Ile-&-Vilaine au prochain Congrès Confédéral de LILLE avec mandats :

- de voter contre le rapport d'activité de JCM (à l'unanimité)
- de voter pour le rapport financier (à la majorité – 5 abstentions)

Contact : Vincent VANNIER
vincent.vannier@enedis.fr - 0668125720

FO DGFIP (FINANCES-FO)

Les agents des impôts contre le prélèvement à la source



Une cinquantaine d'agents des Finances publiques rassemblés devant le centre des impôts de Rennes Magenta.

Les syndicats CGT, FO, Solidaires des Finances publiques d'Ille-et-Vilaine ont manifesté, ce vendredi matin, devant le centre des impôts de Rennes Magenta. Un mouvement qui fait suite aux précédentes actions (mouvement de grève et à la manifestation), ils réclament des moyens et demandent l'abandon de la réforme du prélèvement à la source.

La raison de leur grogne ? Les agents des Finances publiques réclament davantage de moyens pour exercer correctement leur mission auprès du public. « Les revendications sont multiples, expliquent les syndicats. Nous demandons l'arrêt des suppressions d'emplois et des restructurations, car on assiste à des fusions ou à des fermetures de sites, avec une réduction des horaires d'accueil, physique ou téléphonique. »

UNE « USINE À GAZ » TROP COMPLEXE

Ils réclament également l'abandon du prélèvement à la source. Face au manque de moyens, les syndicats craignent la mise en place d'une « usine à gaz » trop complexe, « qui ne rendra service à personne, et surtout pas aux contribuables ». ... / ...

Quest-France 13/04/2018

HUMEUR ...

Le billet

du **JOËL**

Quoique l'on pense du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, ces images de démolitions à la pelleuse d'habitations interrogent, c'est le moins que l'on puisse dire. On nous dit qu'il y avait des huissiers, que des sommations ont été faites, on nous explique même que les résidents expulsés car ils refusaient un projet collectif agricole seront relogés... Mais pour nombre d'endroit de notre pays, s'il fallait y aller à la pelleuse pour déloger des résidents en illégalité, il faudrait sûrement lancer grand nombre de tels chantiers honteux dans une démocratie comme la nôtre. D'autant plus inquiétant quand les journalistes sont tenus à distance et que les seules images fournies sont celles de la gendarmerie. Imaginez un tant soit peu que bientôt les manifestations ne soient plus couvertes médiatiquement que par des « journalistes » des forces de l'ordre !

Le même jour, des étudiants occupant un amphithéâtre de la faculté de Nanterre étaient délogés par les CRS. Et quelques jours plus tôt, la ministre de l'enseignement supérieur expliquait en citant les députés de la France Insoumise que des étrangers à la faculté ne devaient pas y pénétrer. J'ai souvenir, en 2006 lors du mouvement contre le CPE, d'avoir pris la parole à chaque AG de l'université de Rennes 2 et ce, à la demande des étudiants... Je n'ai pas eu l'impression à l'époque de transgresser l'état de droit ou de contribuer au désordre.

Alors, on peut légitimement se demander pourquoi ces interventions musclées en ce moment ? Poser la question, c'est y répondre. Il s'agit ni plus ni moins d'imposer la politique du gouvernement. Il s'agit en fait de montrer sa force, le mot force de l'ordre prenant tout son sens mais pas pour rétablir l'ordre qui à Notre-Dame-des-Landes comme dans les facultés ou à la SNCF n'est pas remis en cause. Il s'agit de montrer que l'État est puissant, qu'il ne cèdera pas aux revendications et qu'il est capable d'employer la force.

Nous, nous n'avons qu'une force, la force ouvrière, c'est-à-dire celle de nos syndiqués, et plus largement celle des travailleurs, des chômeurs, des jeunes et des retraités ; cette force, c'est celle du nombre. Sa puissance réside dans le fait que des millions de personnes peuvent faire basculer le cours de l'histoire tout simplement en s'organisant collectivement, en revendiquant tous ensemble et pour se faire entendre et obtenir satisfaction en cessant le travail simultanément. Cela a un nom, cela s'appelle la grève générale. Cela fait partie des références et traditions du mouvement ouvrier et est même inscrit en toutes lettres dans la Charte d'Amiens de 1906. Cela a déjà été mis en pratique en 1936, en 1968 et brandi comme une menace en 2006 pour le CPE.

Alors, 50 ans plus tard, dans une situation où le gouvernement s'en prend à tout ce qui a été conquis depuis 1945 et qui se cristallise dans le mouvement des cheminots qui, légitimement, dépendent ce qu'ils ont gagné de hautes luttes (et qui d'ailleurs n'est en rien responsable de l'état de la SNCF), la question de ce que certains appellent la « convergence des luttes » (comme si le mot grève générale faisait peur) est à l'ordre du jour. Alors, notre XXIVème congrès confédéral FO du 23 au 27 avril à Lille devra bien discuter de cela, devra choisir une orientation claire de syndicalisme revendicatif et indépendant et surtout prendre de bonnes résolutions afin d'organiser le combat collectif pour gagner et arrêter la « macroneuse ».

Guichen, le 9 avril 2018
JOËL



COUP DE GUEULE

Macron voleur, augmentation de 1,7 % de la CSG pour les retraités pour engraisser les riches.

Macron manipulateur, la dette de la SNCF n'est pas celle des cheminots mais celle des gouvernements successifs.

Macron pollueur, la fermeture des petites lignes entraîne plus de cars Macron sur les routes.

JEAN-PAUL, retraité cheminot rennais

DERNIÈRE MINUTE ...



Pascal Pavageau
@PascalPavageau

Abonné

A tous ceux qui se mobilisent pour une juste répartition des richesses, pour garantir nos statuts et droits collectifs et pour résister à une logique d'individualisation de la société visant à « déprotéger » les travailleurs, j'apporte mon soutien plein et entier.

11:47 - 13 avr. 2018

247 Retweets 386 J'aime



7 ER MAI
RDV À L'UD À 9H30 POUR TOUS AVEC
CAFÉ, THÉ, PETITS GÂTEAUX ...
ET ON SE DIRIGE ENSUITE VERS
LE LIEU DE RASSEMBLEMENT.

CAISSE SOLIDARITÉ INTERPROFESSIONNELLE :

Le pouvoir et ses subsidiaires sont décidés à faire taire toute résistance sociale.

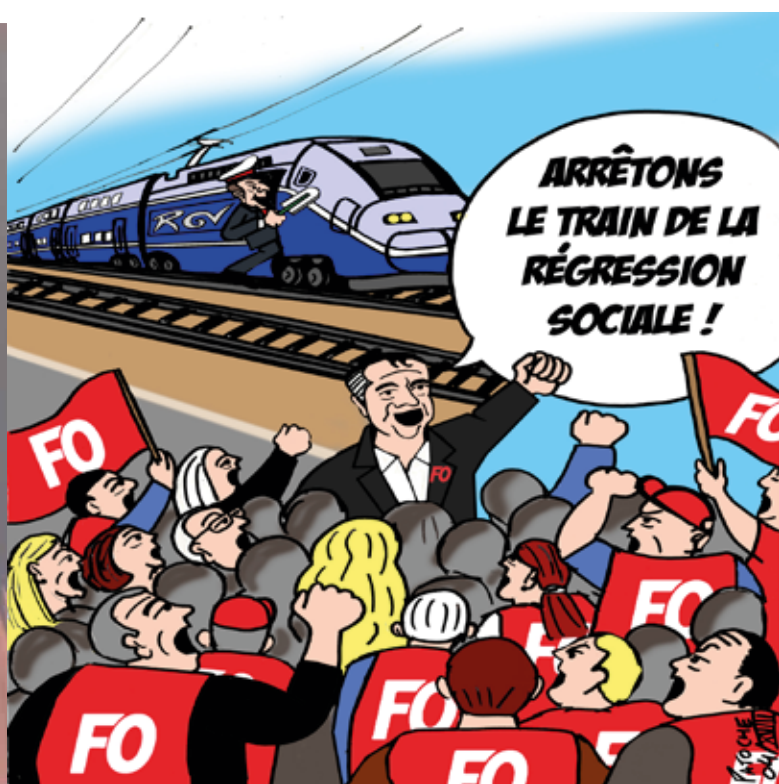
Cela passera à n'en pas douter par une forme d'asphyxie financière, qui commence par une baisse déjà sensible des subventions, conjuguée à l'augmentation des tous les coûts. Il est clair que la période qui vient sera difficile pour le syndicalisme indépendant et donc pour l'UD FO Ille-et-Vilaine.

Il faut bien évidemment développer encore et toujours notre syndicalisation.

Mais en attendant si chaque adhérent(e) verse ne serait ce que quelques euros, la "force ouvrière" pourra continuer de s'exprimer pleinement dans les semaines et les mois qui viennent.

Chacun en mesure l'enjeu fondamental.

Chèque à l'ordre UD FO 35 à envoyer :
35 rue d'Échange 35 000 Rennes
 avec au dos la mention : "Caisse Solidarité interpro".



ABROGATION DES LOIS SCÉLÉRATES SUR LES RETRAITES

- ☞ Retour au droit à la retraite à 60 ans à taux plein
- ☞ Blocage de tout allongement de la durée de cotisation et retour aux 37,5 annuités
- ☞ Maintien du système solidaire de la répartition (contre le système par points) et retour au calcul sur les dix meilleures années dans le privé
- ☞ Maintien du code des pensions et du calcul sur les six derniers mois dans le public
- ☞ Revalorisation des pensions

Pour FO, le dossier n'est pas clos, rien n'est réglé, FO ne lâchera pas !

PERMANENCES DES UNIONS LOCALES

RENNES

35, rue d'Échange 35000 RENNES

02.99.65.36.60

ulforennes@gmail.com

Tous les jours 9h-12h et 14h-17h

SAINT-MALO

8, rue Ernest Renan 35400 SAINT MALO

09.66.96.37.97

ulfostmalo@wanadoo.fr

Mardi et vendredi 9h-12h / 14h-19h

FOUGÈRES

7, rue Charles Malard 35300 FOUGÈRES

02.99.99.00.49

Tous les mardis après-midi,
 (juridique : un lundi sur trois)
 ulfougoueres@orange.fr

VITRÉ

13, rue Pasteur 35500 VITRÉ

02.99.74.42.80

ulfovitre@orange.fr

Vendredi 11h30-14h30

REDON

1, rue du Tribunal 35600 REDON

02.99.71.16.48

06.26.88.51.88

fo.redon@yahoo.fr

GUICHEN

07.83.67.25.78

ulfoguichen@gmail.com



Le calendrier des stages de formation syndicale à l'UD en 2018

DATES

INTITULÉ DU STAGE

du lundi 14 au vendredi 18 MAI	COMPLET
du mardi 10 au Jeudi 12 JUILLET	NÉGOCIER
du mardi 25 au jeudi 27 SEPTEMBRE	CONNAITRE SES DROITS
du lundi 8 au vendredi 12 OCTOBRE	DÉCOUVERTE de FO
Du Lundi 12 au Mardi 13 NOVEMBRE	LES TRÉSORIERS de SYNDICAT

SI LES DATES NE VOUS CONVIENT PAS, il est possible de s'inscrire à un stage identique dans les départements 22, 29 ou 56.

NE PAS HÉSITER À NOUS CONTACTER :
02.99.65.36.50 ou ud.fo35@wanadoo.fr

AFOC35

Association Force Ouvrière de Consommateurs d'ILLE-ET-VILAINE

PERMANENCES

À l'Union Départementale FO 35

35, rue d'Échange, Tél. 02 99 65 36 66

Lundi : 9h00/12h00 – 13h00/17h00

Mardi : 9h00/12h00 – 13h00/17h00

Mercredi : 14h00 à 17h30

Jeudi : 9h00/12h00 – 13h00/17h00

Vendredi : 9h00/12h00 – 13h00/17h00

À la Maison de la Consommation

48, Bd Magenta, Tél. 02 99 30 44 41

Lundi de 14h00 à 17h30

Jeudi de 10h00 à 12h00

Sans rendez-vous : mardi, mercredi et vendredi après-midi + permanences à la MCE.

Pour les autres horaires uniquement sur rendez-vous.